

nement local ; en tous cas, j'étudierai la question.

M. MARTIN : L'honorable ministre constatera que l'argent est payé à la Compagnie anglo-américaine. L'île avait un service télégraphique avant son entrée dans la Confédération, et les taux étaient presque aussi bas qu'ils le sont aujourd'hui. Maintenant que les taux sont réduits dans tout le pays, il est temps que nous étudions cette question, et que l'île possède le même taux dont jouissent les autres provinces.

Divers—Pour élever un monument à l'honorable Alexander Mackenzie..... \$5,000

Sir CHARLES TUPPER : Je ne saurais laisser passer cette résolution sans exprimer ma satisfaction de voir que l'on veut élever une statue au regretté Alexander Mackenzie. Je crois qu'il n'est pas un crédit dans les estimations qui soit plus approuvé par le public, sans considération de parti, que celui relatif à l'élévation d'une statue à un homme dont la mémoire ne périra jamais, quand même le souvenir n'en serait pas conservé sur le marbre ou sur le bronze. Les services que ce grand homme—car c'était un grand homme—a rendus à son pays, par son dévouement aux institutions britanniques, par son empressement en toute occasion à maintenir ce qu'il croyait être dans l'intérêt du Canada, ne seront jamais, j'en suis convaincu, oubliés par le peuple canadien. Il me fait grandement plaisir d'appuyer ce crédit qui, je crois, aurait dû être mis dans les estimations depuis longtemps.

Le MINISTRE DU COMMERCE (sir Richard Cartwright) : Il me fait plaisir, et cela doit également réjouir les deux côtés de la Chambre, d'entendre les paroles que vient de prononcer l'honorable chef de l'opposition en parlant de mon ami regretté, M. Mackenzie. Je suis certain qu'en agissant ainsi, le chef de l'opposition s'est fait l'interprète de tout Canadien, maintenant qu'ont cessé de se faire entendre les échos des luttes politiques dans lesquelles M. Mackenzie a été engagé. Je crois que l'on admettra dans tout le pays l'opportunité de commémorer la mémoire de l'honorable Alex. Mackenzie. Longtemps avant sa mort, c'était l'opinion générale, je crois, en dehors de tout sentiment politique que M. Mackenzie avait été de cœur un sincère patriote. Et plus que cela, il a été reconnu par les deux partis, je crois, que M. Mackenzie a su montrer dans le règlement d'une foule de questions une intelligence et une sagesse que les événements ont justifiées depuis qu'il a abandonné la position que mon honorable ami occupé aujourd'hui. Mais je me suis levé surtout pour déclarer que l'honorable député méritait d'être félicité pour la manière dont il a su exprimer son appréciation des services rendus par cet homme d'Etat regretté.

Lignes, télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest..... \$20,000

M. HAGGART : Le gouvernement ne s'est-il pas débarrassé d'un bon nombre de lignes télégraphiques dans les Territoires du Nord-Ouest ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non ; les lignes sont à peu près les mêmes ; il peut y avoir quelque différence dans le nombre de nœuds, mais nous avons les mêmes lignes.

Service postal..... \$2,257,137

M. CLARKE : Je remarque, dans la division de Toronto, une réduction de \$1,200 pour les commis de deuxième classe, et de \$780 pour les commis de troisième classe. Qu'est-ce que cela ?

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : La réduction de \$1,200 vient du transfert de M. Crocker, du bureau de l'inspecteur au bureau du service postal par chemins de fer, et la réduction de \$780 est causée par la mort de M. Whiteside, qu'il n'est pas nécessaire de remplacer.

M. DAVIN : Je remarque que le crédit a été réduit de \$10,700 :

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Ce n'est qu'une entrée de tenue de livres.

M. DAVIN : Alors, comme question de fait, les officiers dans les Territoires du Nord-Ouest n'ont été privés de rien.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Non. Cela est dû à l'arrangement faisant une branche indépendante du service postal. Ce crédit de \$10,700 est voté ailleurs.

Communication par bateaux à vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, via les ports du Cap-Breton..... \$2,000

Sir CHARLES TUPPER : Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir des communications par bateaux à vapeur entre l'île du Cap-Breton et le chemin de fer de Terre-Neuve ?

Le MINISTRE DU COMMERCE (sir Richard Cartwright) : Le chemin de fer n'est pas encore complété, je crois.

Sir CHARLES TUPPER : J'ai cru reprendre que l'on espérait avoir un steamer durant la présente saison.

Le MINISTRE DU COMMERCE : L'honorable député connaît peut-être mieux que moi la localité, mais je crois qu'une section considérable de ce chemin n'est pas complétée ; il reste, je crois, 60 ou 70 milles à faire.

Sir CHARLES TUPPER : Il est possible qu'il ne soit pas complété.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Je crois que l'on a prévu la chose, lorsque le chemin sera terminé ; mais jusque là, je ne crois pas que l'on puisse demander un crédit.

Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco..... \$5,000

M. HAGGART : Il semble y avoir ici une réduction de \$5,000. Si je ne me trompe pas, ce service devait être maintenu en vertu d'une entente entre la Colombie Anglaise et le gouvernement fédéral. Quelle est la cause de cette réduction ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Il y a eu un jour certaine difficulté avec les entrepreneurs ; ils firent le service, mais l'argent ne fut pas payé. Le crédit n'est que de \$5,000 par année ; mais dans les estimations de l'année dernière, le crédit était pour deux ans.